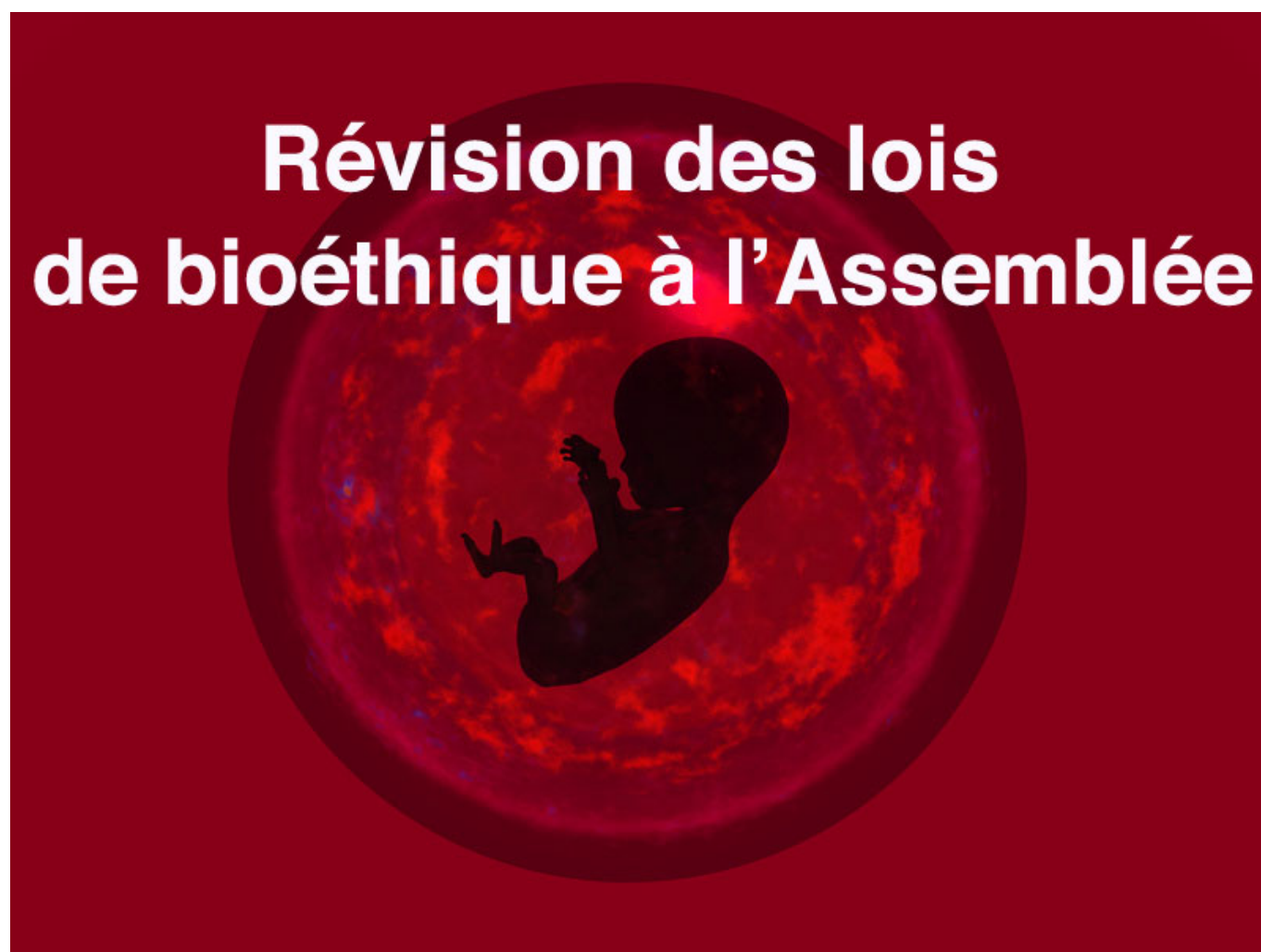


Vincent Lambert : bioéthique ou bioétiquette ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Culture de Vie](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 12 juillet 2019



[D'un prêtre du diocèse d'Albi](#) :

Vincent Lambert vient de mourir. Il est devenu malgré lui le symbole de la lutte pour « le droit à mourir dans la dignité », autrement dit l'euthanasie. La famille déchirée s'est retrouvée, par caméras interposées, pour les uns à défendre la vie de leur enfant, pour les autres à refuser l'acharnement thérapeutique (ou médiatique ?) et à laisser Vincent mourir après 10 ans dans un état de handicap profond et, a priori, irréversible.

Rappelons tout de même que n'importe quel malade, immobilisé dans son lit, si on arrête de le nourrir et de l'hydrater, meurt en quelques jours.

Peut-on penser que le retentissement et la pression politico-médiatique de cette triste affaire ait eu raison, pour la famille, les médecins, de leur patience et de leur attachement à la vie de Vincent ?

Des centaines de Vincent Lambert sont actuellement hospitalisés dans un état proche de celui de Vincent. La notion d'acharnement démesuré est le principe qui est au cœur de cette affaire et de ce débat dans notre société.

Si le fait de nourrir et d'hydrater un patient incapable de le faire par lui-même est de l'ordre de l'acharnement parce qu'un état végétatif chronique implique aucun espoir de guérison, il faut alors euthanasier ces milliers de malades qui sont atteints de pathologies incurables.

Une fois de plus, même si l'argument n'est pas mis sur la table, il s'agit de prendre en compte la rentabilité et le coût social de soins ou d'hospitalisations continus pour les malades gravement atteints. Alors que l'Etat a décidé de dérembourser l'homéopathie, il veut décider parallèlement, promesse électorale oblige, que toute femme puisse obtenir un enfant aux frais de la Sécurité sociale : enfant sans père : société sans repère.

Ces questions de bioéthique : avortement, contraception, PMA, GPA, euthanasie, dons (trafic ?) d'organes, trans-sexualisation, tout comme la prostitution, la pornographie et la traite des êtres humains, ont deux points communs : dans une société écolo-responsable, elles s'inscrivent en parfaite contradiction avec l'écologie humaine, l'être humain étant comme déconnecté de son environnement. Elles accentuent par ailleurs l'émergence d'une économie où l'Homme n'est plus un acteur mais l'objet même, la marchandise négociable dans ce "modèle" de société. Reste à savoir combien un être humain peut se négocier, avec ou sans accord du législateur !